

## **Appel à communication**

### **Colloque international & interdisciplinaire**

#### *Développement culturel et Innovation territoriale*

**Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand**

**8-9-10 novembre 2016**

Le colloque « Développement culturel et Innovation territoriale », organisé par le CERAMAC, le CELIS, le Département des Métiers de la culture de l'Université Blaise Pascal et l'Institut Auvergne du Développement des Territoires (IADT) propose de s'interroger sur le concept et les pratiques de l'innovation territoriale appliqués au développement culturel.

C'est le souci démocratique de réduction des inégalités face à la culture « savante », « légitime », garante de la reproduction d'une élite économique et sociale détentrice du capital culturel (Bourdieu, 1979), qui a justifié que, dès son origine, le Ministère de la Culture français se soit donné pour mission de « *rendre accessibles au plus grand nombre le patrimoine architectural et artistique ainsi que les œuvres de création contemporaine* ». A partir des années 1970, émerge la notion de droit culturel, formalisée en 2007 par la Déclaration de Fribourg. Cette approche conduit les acteurs publics à définir des actions et des offres culturelles afin de permettre à chacun « l'exercice de son droit à la culture » dans un objectif d'émancipation. La culture devient alors potentiellement génératrice de dynamiques nouvelles, de forces de changement, d'innovations sociales et territoriales.

Cependant, le concept de développement culturel, désormais banalisé dans le discours sociétal comme politique, reste ambigu lorsqu'il s'applique aux territoires, car il peut renvoyer à deux dimensions, parfois imbriquées, d'une part le développement de la culture « dans » les territoires, des actions majoritairement destinées à la population résidente ; d'autre part, le développement des territoires « par » le levier de culture, sous toutes ses formes, y compris la patrimonialisation et la mise en tourisme des objets culturels identitaires, dans l'objectif cette fois-ci d'attirer des visiteurs extérieurs au territoire. Dans le cadre de cette conférence, nous souhaitons surtout envisager le développement culturel « dans » les territoires, sous l'angle de l'offre culturelle, c'est-à-dire ce qui permet la diffusion des œuvres, la création artistique, l'accès des populations aux pratiques et services artistiques (bibliothèques, écoles de musique, lieux de diffusion de spectacles ou de pratiques artistiques).

L'application de l'innovation territoriale aux problématiques et enjeux du développement culturel nous paraît tout à fait appropriée dans la mesure notamment où c'est un domaine qui se caractérise par une multiplication des acteurs (publics, privés, associatifs...) qui rendent incontournables les coordinations, à différentes échelles. Car, définie « *comme une réponse nouvelle (ou transférée dans un contexte nouveau) à une problématique et/ou à un besoin identifiés collectivement dans un territoire, en vue d'apporter une amélioration du bien-être et un développement local durable* » l'innovation sociale et territoriale, qui s'est progressivement imposée, au cours des années 1990-2000, dans le discours des chercheurs comme dans celui des décideurs politiques, se distingue des autres modes d'agir par une « *adaptation fine de la réponse à un contexte territorial donné et la mobilisation des ressources et atouts locaux* ». [ et par sa ] *capacité à mobiliser les acteurs locaux et notamment les citoyens dans une logique de co-construction et de coproduction* » ( rapport de Akim Oural, 2015).

Dans le cadre de ce colloque, nous nous proposons d'explorer plus particulièrement le développement culturel par le prisme de l'innovation territoriale selon quelques axes principaux axes.

#### ***Jeux d'acteurs : enjeux politiques et territoriaux***

Les démarches d'innovation territoriale font toujours écho à des jeux d'acteurs spécifiques. On peut s'interroger sur l'implication de différents types de partenaires dans les actions engagées (publics, privés, monde associatif) ; sur le mode de relation entre les différents protagonistes (associations, collectivités, professionnels de la culture, salariés ou indépendants ...) ; sur l'ancrage territorial des différents acteurs ; sur le lien entre les formes de réseau d'acteurs et la nature des innovations qui ont pu être engagées. Quels sont les enjeux politiques, territoriaux, identitaires ? Comment se manifeste l'appropriation de la culture, comprise au sens large, par le politique ? Quelles luttes de pouvoir peuvent y être le cas échéant associées ? Comment prendre la mesure des changements sociaux, tels que la gentrification, souvent associés aux actions menées dans le domaine culturel ? Quel projet de territoire sous-tendent les démarches de développement culturel ?

#### ***Droits culturels et accessibilité universelle***

Quelles sont les innovations territoriales conduites pour favoriser l'accessibilité à la culture pour les personnes qui en sont le plus souvent écartées en raison d'un handicap, social, physique, mental ou géographique (marginalité spatiale notamment des espaces ruraux isolés ou quartiers urbains périphériques) ? Les politiques publiques conduites en faveur de ces publics se distinguent dans leur temporalité comme dans leurs modalités. Quels acteurs sont plus particulièrement impliqués dans ce type d'actions ? Pour quelles raisons et au terme de quelles trajectoires ? Sur quels diagnostics s'appuient les politiques culturelles destinées aux personnes et/ou territoires marginalisés ? Quels objectifs sous-jacents se rencontrent ou s'affrontent dans la mise en œuvre de ces projets culturels ? Correspondent-ils aux attentes des populations concernées ? N'observe-t-on pas des effets pervers ? Les exclus ne se retrouvent-ils pas doublement stigmatisés (Dubois, 1999)?

### ***Image, numérique et valorisation des territoires***

Quel rôle peuvent jouer l'image fixe et en mouvement, l'utilisation d'outils et de plates-formes numériques interactives voire d'installations en Art vidéo (liens tissés avec des artistes locaux qui investissent des lieux patrimoniaux comme en témoignent certains travaux et expositions récents) ? Quelles sont les actions culturelles et artistiques à l'œuvre et en devenir avec et par l'image sur les territoires ? Le plus en plus de projets culturels, festivals de cinéma, dispositifs d'éducation à l'image, mettent à contribution les citoyens, notamment autour de la collecte de films amateurs. Peut-on apprécier et qualifier la réception de cette intention ? En quoi ces différents dispositifs témoignent-ils d'une volonté de constituer un réseau d'acteurs diversifiés ? Comment contribuent-ils à la constitution d'une mémoire collective en lien avec les territoires et une histoire sociale et culturelle à partager ?

### ***Itinérance culturelle : démarches participatives et découverte patrimoniale***

Ce colloque sera également l'occasion de mettre en évidence des projets opérationnels dédiés à l'itinérance culturelle. L'itinérance, concept longtemps réservé aux pratiques sportives mêlant voyage, aventure, excursion, trekking..., s'est élargie dans l'esprit des randonnées thématiques à la découverte culturelle (J. Corneloup, 2012). Dans le cadre d'une offre touristique de plus en plus concurrentielle et des pratiques de plus en plus diffuses, les professionnels ont rendu leur offre à la fois plus flexible et individualisable. Dans ce contexte les territoires puisent dans leurs potentiels patrimoniaux afin de les rendre accessibles aux visiteurs. Une telle dynamique présente un triple intérêt, celui d'activer une ressource culturelle parfois oubliée, celui de stimuler la participation en associant médiateurs culturels, professionnels du tourisme et habitants et celui de renforcer l'économie des territoires, notamment ruraux.

## **Informations pratiques**

**Modalités de soumission :** Des propositions de communications ou de posters sont attendues des différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales. Les propositions des doctorant-e-s sont encouragées. Ce colloque international est ouvert aux contributions académiques, mais également aux retours d'expériences d'innovations territoriales issues du secteur associatif et favorisant la participation de la société civile.

Les propositions devront être envoyées par courrier électronique (en fichier attaché sous le format « .doc ») avant le **15 juillet 2016** à l'adresse suivante :

[ceramac@univ-bpclermont.fr](mailto:ceramac@univ-bpclermont.fr)

Outre le nom, les coordonnées et l'institution du ou des auteurs, elles devront comporter le titre et un résumé en français et en anglais de 4 000 signes environ ainsi que la référence à l'axe pressenti. Le document portera votre nom sous la forme « initiale du prénom.nom.doc (exemple j.martin.doc). Une réponse à chacune des propositions sera envoyée début septembre 2016.

**Langues :** les présentations orales et les posters pourront être en français ou en anglais.

**Lieu :** le colloque aura lieu les 8-10 novembre 2016 à :

– L'Institut Auvergne du Développement des Territoires (IADT), 51 bd François Mitterrand  
63000 Clermont-Ferrand ( [www.iadt.fr](http://www.iadt.fr) ) :

–  
**Frais d'inscriptions :** fixés à 60 €, ils comprennent l'accès aux sessions, « les pauses cafés », les déjeuners des 8, 9 et 10 novembre, les documents de travail. *Une formule sera proposée pour participer à un dîner en soirée. Les indications précises seront fournies ultérieurement.*

**Valorisation :** Le colloque donnera lieu à des actes numériques sur le site de l'IADT. Une publication (en français et/ou en anglais selon les retours) est envisagée. Des informations complémentaires seront données ultérieurement. Les textes des propositions retenues devront comporter au maximum 40 000 signes, incluant texte, notes, figures, annexes et bibliographie (police de caractère Times, taille de police 12, interligne simple).

## **COMITÉ D'ORGANISATION**

Aurore BONNIOT-MIRLOUP, CERAMAC, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand  
Raphael BERTHOLD, CERAMAC, Dép. Métiers de la Culture, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand  
Mauricette FOURNIER, CERAMAC, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand  
Jean-Baptiste GRISON, CERAMAC, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand  
Caroline LARDY, CHEC, Dép. Métiers de la Culture, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand  
Pierre-Mathieu LE BEL, CERAMAC, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand  
Catherine MORGAN-PROUX, CELIS, Dép. Métiers de la Culture, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand  
Frédérique VAN CELST, CERAMAC, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Manuelle AQUILINA, Université UCO Bretagne Sud, France  
Pascale ARGOD, Université de Bordeaux, France  
Tatiana DEBROUX, Université Libre de Bruxelles, Belgique  
Ted T. CABLE, Kansas State University, États-Unis  
Jerôme CABOT, Université Jean-François Champollion, Albi, France  
Jean CORNELOUP, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France  
François de GRANDPRÉ, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada  
Lionel DUPUY, Université de Pau, France  
Florence FABERON-TOURETTE, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand, France  
Emmanuelle GEORGE-MARCELPOIL, IRSTEA, Grenoble, France  
Claire GUIU, Université de Nantes, France  
Keith HANLEY, University Lancaster, Royaume-Uni  
Dorit KLUGE, Hochschule für Wirtschaft, Technik und Kultur, Berlin, Allemagne  
Marie LEQUIN, Université du Québec à Trois-Rivière, Canada  
Bertrand LEVY, Université de Genève, Suisse  
Charlie MANSFIELD, University of Plymouth, Royaume-Uni  
Marina MARINGO, Université de Sienne, Italie  
Laurent MATTHEY, Université de Genève, Suisse  
Géraldine MOLINA, RSTV, École Centrale de Nantes, France  
Laurent RIEUTORD, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France  
Vincent VESCHAMBRE, École d'architecture de Lyon, France